



## **COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – La plupart des diplômés universitaires poursuivent leurs études après leur premier grade**

---

Le 23 juin 2020

**Fredericton (N.-B.)** – Selon une étude publiée aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), 65 % des diplômés des universités des Maritimes de la promotion de 2012 ont suivi un autre programme d'études postsecondaires dans les six années suivant l'obtention de leur premier grade.

Les programmes les plus prisés sont les grades des cycles supérieurs : 44 % des diplômés poursuivi une maîtrise ou un doctorat. Dix-sept pour cent des diplômés se sont inscrits à un deuxième baccalauréat, dont 7 % à un baccalauréat en éducation; 16 % se sont inscrits à un programme collégial ou à un programme d'apprentissage; et 7 % se sont inscrits à un grade professionnel tel que la médecine ou le droit.

« Poursuivre ses études après un premier grade est pratique courante pour les diplômés des universités des Maritimes, explique la directrice générale de la Commission, Catherine Stewart. De nombreux étudiants prévoient poursuivre des études de cycles supérieurs ou des études menant à l'obtention d'un diplôme professionnel avant même de commencer l'université. » La Commission a réalisé en 2014 un sondage auprès des élèves de 12<sup>e</sup> année des écoles secondaires des Maritimes. Ce sondage révèle que 65 % des élèves qui se destinaient à des études universitaires prévoient de poursuivre leurs études après le baccalauréat.

Les principales raisons motivant la poursuite des études étaient liées à la carrière : 29 % ont déclaré que cela s'inscrivait dans leur choix de parcours professionnel et 29 % ont déclaré que c'était pour leur avancement professionnel ou une promotion. Un total de 12 % des diplômés qui ont poursuivi leurs études l'ont fait pour approfondir un sujet.

Les diplômés dans la population active ont mentionné que les études qu'ils ont suivies après leur premier grade étaient nécessaires pour leur emploi actuel (75 %), qu'elles étaient en lien avec leur emploi actuel au moins dans une certaine mesure (90 %), et qu'ils utilisaient les compétences acquises au moins dans une certaine mesure (93 %).

« Ce qui est intéressant est la mesure dans laquelle les diplômés ont dit que leur programme était en lien avec leur emploi. Plus de 60 % des diplômés ont choisi « Tout à fait » quand on leur a demandé dans quelle mesure le programme qu'ils avaient suivi après leur premier grade était en lien avec leur emploi actuel », a ajouté M<sup>me</sup> Stewart.

Le rapport intitulé *La Promotion de 2012, six ans plus tard : poursuite des études après un premier grade* présente des statistiques sur les programmes suivis après un premier grade. D'autres



**MPHEC**  
Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**  
Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes

tableaux statistiques présentant le décompte provincial sont disponibles sur le site Web de la Commission : [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca)

L'échantillon total de 2 630 répondants représente 25 % de la population totale des bacheliers de la promotion de 2012 dans les 14 universités des Provinces maritimes qui offrent des grades de premier cycle. Le rapport met l'accent sur 1 901 titulaires d'un premier grade, et les résultats comportent une marge d'erreur de 2,2 %, 19 fois sur 20. Toutes les statistiques présentées ont été générées à partir de données pondérées en fonction du genre et de l'université d'obtention du diplôme.

La CESPM a été créée en 1974. La Commission est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les gouvernements des trois Provinces maritimes. Le mandat de la Commission est de chercher en premier lieu à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour les aider à continuer à apprendre tout au long de leur vie.

-30-

Personne-ressource pour les médias :

Lisa O'Connell

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : [cespm@cespm.ca](mailto:cespm@cespm.ca)